



INSTRUCTIONS DE COURSE

Nom de la compétition : Laser Master

Dimanche 16 Avril 2023

Lieu : La Pointe 56610 Arradon

Golfe du Morbihan

Autorité Organisatrice : Centre Nautique d'Arradon

Préambule

L'organisation de cette régata aura pour support le dispositif mis en place pour une régata de Finn qui se déroule les 15 & 16 Avril 2023. Les parcours seront communs. Les départs, classements ainsi que la remise des prix des deux séries seront distincts.

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les prescriptions de la FFvoile
- 1.3 Les règles de la classe Laser.
- 1.4 L'Avis de course et ses annexes.
- 1.5 Les présentes Instructions de course et annexes

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera au plus tard 1 heure avant le briefing renseignée sur le site WhatsApps »Fin Ouest Tour CNA 2023 « crée pour l'événement.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Le briefing se déroulera en façade des locaux du CNA.

4. CODE DE CONDUITE[DP] [NP]

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé en haut de la cale de mise à l'eau.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé a terre, les bateaux devront rester à la cale d'Arradon et le signal d'avertissement ne pourra être envoyé moins de 30 minutes après l'affalée de l'aperçu. Ceci modifie Signaux de course.

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dimanche 16 Avril 2023

09h00 Briefing.

10h00 1 er signal d'avertissement pour une ou plusieurs course à suivre.

15h00 Plus de signal d'avertissement après cette heure.

Remise des prix à suivre la dernière course du jour.

6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Description du pavillon de classe : Pavillon Finn.

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONES DE COURSE.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS (1) & (2)

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer,

9.3 Parcours longue distance :

Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D, si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).

10. MARQUES

10.1

| Départ | Parcours | Arrivée | | |
|---|--|--|--|--|
| Bateau Comité Pavillon Orange Bouée Jaune | Bouée 1 Orange Bouée 2 Orange Bouée 3 Orange | Bateau Comité Pavillon Bleu Petite bouée cylindrique Jaune | | |

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe** ZONES DE COURSE.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.**

12.2 Procédure

5' Envoi du pavillon de classe avec signal sonore : Avertissement.

4' Envoi du pavillon P, U ou Noir avec un signal sonore : Préparatoire.

1' Amenée du pavillon P, U ou Noir avec un signal sonore long : Dernière minute avant départ.

0 Amenée du pavillon de classe avec un signal sonore : Départ.

12.3 Les temps sont décomptés à partir des signaux visuels. L'absence de signal sonore ne doit être prise en considération.

12.4 Si le pavillon **U** à été envoyé comme signal préparatoire, aucune partie de la coque d'un bateau ne doit être dans le triangle défini par les extrémités de la ligne de départ et la première marque pendant la dernière minute précédant son signal de départ. Si un bateau enfreint cette règle et est identifié, il doit être disqualifié sans instruction, sauf si le départ de la course est redonné ou si la course est recourue, retardée ou annulée avant le signal de départ. Ceci modifie la RVC 26, signaux de course et la RCV 63.1, Rappel individuel ne s'applique pas.

L'abréviation pour le score pour la pénalité sous pavillon U est UFD ceci modifie la RCV A11.

12.5 *DP/[NP]* Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.6 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

14. SYSTEME DE PENALITE

14.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

15.1 Les temps sont les suivants :

Temps cible : 45'.

Temps limite du premier pour finir : 01h30.

Délai pour finir après le premier : 20'.

16. DEMANDES D'INSTRUCTION

16.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard.

16.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles sur la table d'émargement située en façade des locaux du CNA.

17. CLASSEMENT

17.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.

17.2 Courses retirées

(a) Quand moins quatre courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand de 4 à 7 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

(c) Quand 8 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

17.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

17.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile.

18. REGLES DE SECURITE

18.1 *[DP] [NP]* Un émargement (sortie et retour) sera mis en place.

Emargement départ à effectuer chaque jour: Se présenter à l'arrière du bateau comité au plus tard 10 minutes avant le début de la séquence de courses (s'assurer de la prise en compte de cet émargement par le Comité).

Emargement retour : Pointage lors du passage de la ligne d'arrivée de la dernière course du jour.

18.2 Pénalités pour non émargement : une omission à l'émargement entrainera une pénalité de 10% du nombre des inscrits.

Cette pénalité est applicable chaque jour :

A la première course courue du concurrent pour une omission d'émargement départ.

A la dernière course du concurrent pour une omission d'émargement retour.

18.3 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

18.4 Le port des équipements individuels de flottabilité est obligatoire.
Le non port entrainera une DSQ sans instruction.

18.5 Chaque bateau devra être équipé d'un bout de remorquage de 10 ml de long et 8 mm de diamètre au minimum.

19. REMPLACEMENT D'EQUIPEMENT

19.1 **Identification/numéro de voile :** La même voile doit être présente à bord pendant toute la durée de l'épreuve portant de manière visible le numéro correspondant à son identification lors de l'inscription.

Tous changements devront être portés à la connaissance du comité de course avant le signal d'avertissement de la course suivant le changement.

20. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés Pavillon CNA.

21. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

22. PRIX

Des prix seront distribués lors de la proclamation des résultats.

Arbitres désignés :

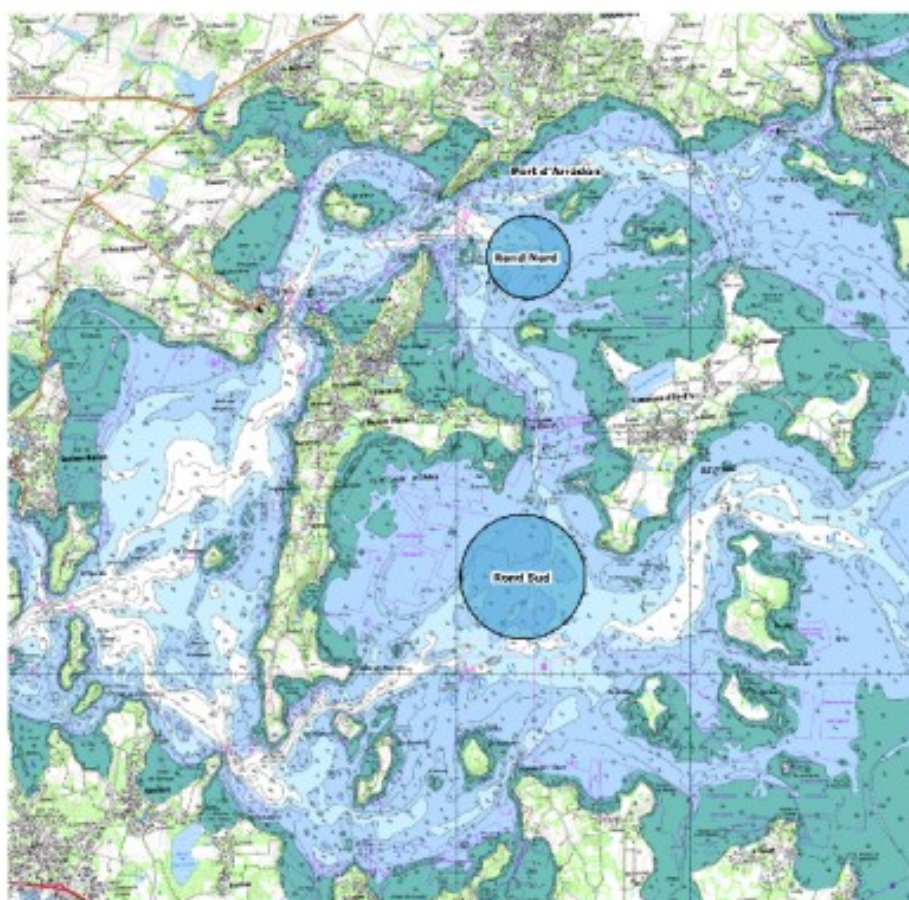
Président-e du comité de course : Philippe Paquier

Président-e du comité technique :

Président-e du jury :

ANNEXE « ZONES DE COURSE »

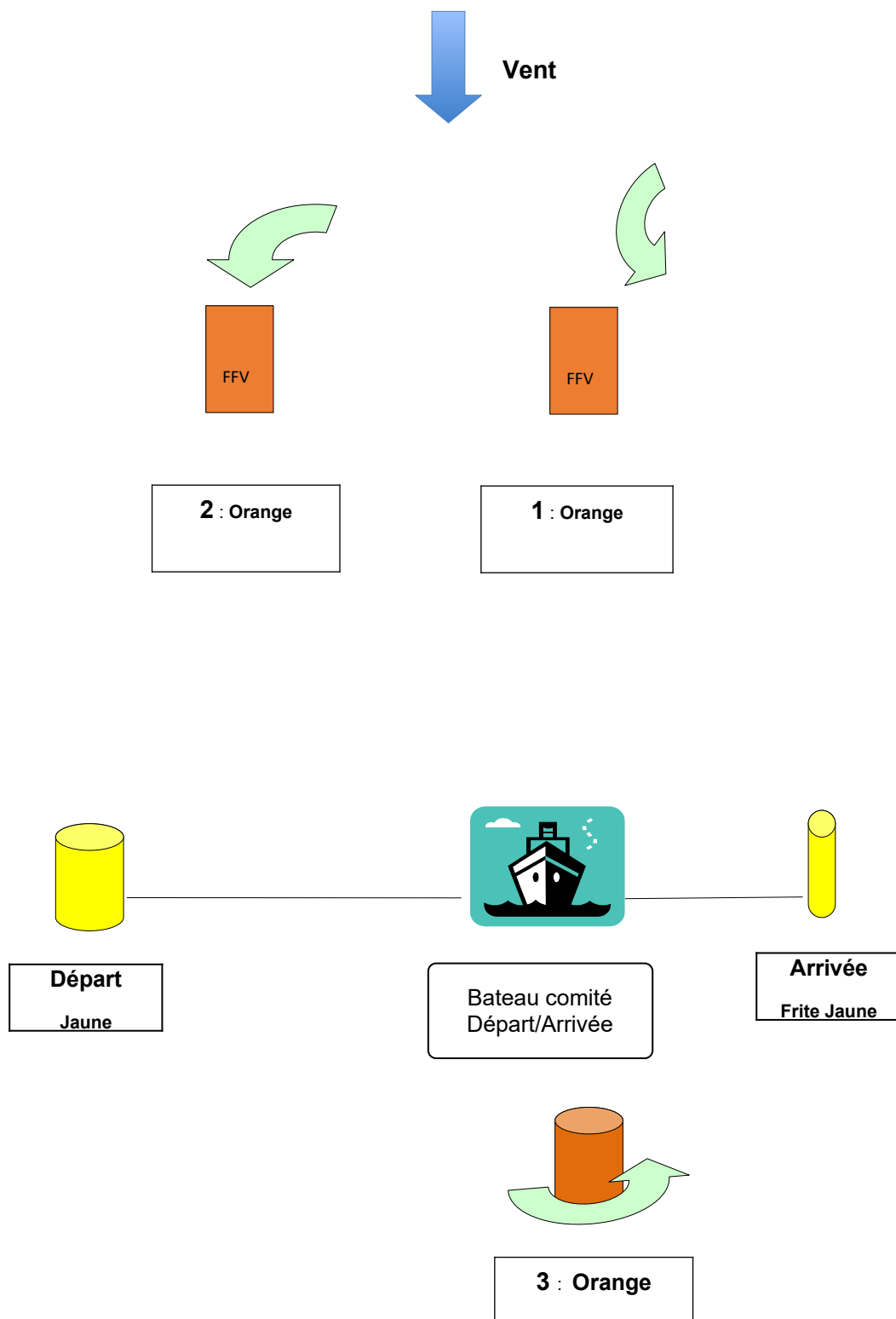
Emplacement parcours



Fonds cartographiques issus de data.shom.fr

Système géodésique : WGS84, Echelle : 1:40021

ANNEXE « PARCOURS » (1)



ANNEXE PARCOURS (2)

N° 1 (1 tour) : Départ - 1, 2, 3 - Arrivée.

N° 2 (2 tours) : Départ - 1, 2, 3 - 1, 2, 3 - Arrivée.

N° 3 (1 tour +) : Départ - 1, 2, 3 - Arrivée à la verte Pirenn (devant Arradon),
en respectant le balisage latéral et cardinal (carte çï dessous).

N° 4 (1 tour 1/2 +) : Départ - 1, 2, 3 - 1 - Arrivée à la verte Pirenn (devant Arradon),
en respectant le balisage latéral et cardinal (carte çï dessous).

N° 5 : Départ entre Pirenn et la cale d'Arradon (Rond Nord), arrivée dans le rond

Sud, en respectant le balisage latéral et cardinal (carte çï dessous).

Nota : Pour ce parcours suivant l'orientation du vent une bouée de
dégagement pourra être mise en place.

Les parcours N° 3 et 4 sont des parcours mixtes : construits et côtiers.

Le parcours N° 5 est un parcours uniquement côtier.

